



Déclaration CTL du 8 mars 2013

Monsieur le Président,

Suite à notre rejet unanime du projet de règlement intérieur en première convocation, nous sommes réunis aujourd'hui pour examiner ce point en deuxième lecture.

Nous ne pouvons que constater un pseudo dialogue social dans l'élaboration de ce règlement de notre instance. En effet la Direction Générale n'a ni informé ni associé les organisations syndicales représentatives à sa finalisation proposée.

De plus, selon l'article 21 dudit règlement, vous aviez la possibilité de discuter de modifications éventuelles. Aucune proposition alternative ne nous a été présentée.

En conséquence, vous comprendrez, Monsieur le Président, que compte tenu de l'importance de notre désaccord nous quittons cette séance sans plus attendre.